



Le New Deal de la CSMF soumis aux candidats à l'élection présidentielle

La réponse de Bruno Le Maire, candidat Les Républicains à la primaire de la droite et du centre

En exclusivité pour *Le Médecin de France*, journal de la CSMF

La CSMF défend l'idée d'un maillage équilibré du territoire en soins de proximité et s'oppose à toute mesure contraire à la liberté d'installation. Que ferez-vous pour améliorer la démographie médicale ?

Nous avons le devoir de garantir à tous les français un haut niveau de soins et d'organiser leur bon accès. L'organisation de nos territoires change, les coopérations entre les professionnels de santé se développent, les nouvelles technologies modifient la notion de proximité. Je souhaite préparer le système de santé de demain et tirer parti de ces évolutions. Cela nécessite, non pas comme je l'entends parfois de mettre fin à la liberté d'installation, idée contre laquelle je suis fermement opposé, mais de traiter le problème de l'attractivité médicale à la racine. Pour garantir un maillage territorial équilibré, pour faire du médecin de proximité l'acteur central de notre système, ce n'est pas par la contrainte que nous y arriverons mais en redonnant le goût de l'entreprise libérale. Cela suppose de former différemment les médecins pour les attirer vers l'exercice libéral, de soutenir le travail des équipes de soins, avec notamment un financement adapté et de nouveaux modes de rémunération, de soutenir les modalités modernes d'exercice médical et de proposer un assistantat à chaque jeune médecin dans la région où il a effectué

son internat. C'est par une approche globale et non par des mesurette que nous devons agir.

La prévention et l'éducation thérapeutique du patient doivent être impérativement développées. Comment reconnaître et valoriser le rôle du médecin libéral dans ces domaines ?

Je pense que nous pouvons améliorer la qualité des soins en développant des stratégies de prévention et d'éducation thérapeutique. Mon projet comporte des propositions précises pour réaliser un effort sans précédent en matière de prévention. Je fixe trois priorités : la lutte contre le suicide, contre l'obésité et contre les addictions. Pour cela nous devons changer d'approche et faire enfin du médecin libéral le cœur du dispositif de prévention. Arrêtons de croire que l'Etat peut tout faire et qu'il sait conduire une politique de prévention. Les patients, ce sont les médecins libéraux qui les voient chaque jour et c'est grâce à eux que la politique de prévention que je propose réussira. Cela suppose bien entendu de valoriser financièrement certaines missions comme la prévention, la coordination des soins et l'éducation thérapeutique.

Les médecins libéraux aspirent à s'organiser en véritables entrepreneurs de santé, notamment pour apporter les bénéfices de l'innovation aux patients. Comment comptez-vous les soutenir

?

Je crois en la notion d'entreprise libérale de santé et je souhaite en finir avec la politique actuelle qui, par idéologie, brime les actions et les initiatives des médecins libéraux. Nous devons enfin faire le pari de la confiance ! Laisser aux acteurs de terrain le soin d'inventer leurs modes d'exercices, leurs coopérations, leurs réseaux. L'Etat doit avoir pour seule mission de définir la stratégie générale en matière de santé, de s'assurer de la bonne atteinte des objectifs et du bon accès aux soins des Français. Pour soutenir les médecins dans leurs missions, j'ai avancé des propositions très concrètes. D'abord, je souhaite investir financièrement pour la médecine libérale, avec un ONDAM ville que je continuerai à faire progresser pendant mon quinquennat, plus rapidement que l'ONDAM hospitalier. Ensuite, je souhaite soutenir les médecins en valoriser mieux le temps et la décision médicale. Je souhaite en outre faire des nouvelles technologies en santé, une priorité d'investissement. Pour garantir à nos concitoyens de pouvoir effectivement accéder aux soins, la télémédecine et les téléconsultations joueront un rôle important et je suis déterminé à gagner la bataille du numérique dans les territoires ruraux avec la généralisation du haut débit.

La convention que la CSMF a refusé de signer n'offre pas de perspectives d'avenir à la médecine libérale. Faut-il la renégocier ? Faut-il également porter une loi rectificative de la loi Touraine ?

J'ai combattu et voté contre la loi de santé portée par le Gouvernement car elle porte en elle une vision idéologique de la santé et ne prépare pas l'avenir du système de santé. Je l'ai également combattu car je refuse une vision administrée de la santé, dont la généralisation

du tiers payant obligatoire est le symbole : votre rôle n'est pas de contrôler si une carte vitale est à jour ! Comme beaucoup, je perçois aussi dans cette loi l'affaiblissement de la couverture médicale obligatoire, abandonnant un peu plus le financement et la gestion de notre système aux mutuelles et assurances complémentaires. Alors oui, clairement je reviendrai sur plusieurs mesures de la Loi Touraine qui me semblent néfastes pour l'avenir. Tout ce qui n'est pas du côté de l'initiative, de la confiance et de l'efficacité sera revu. Et la liste risque d'être longue... Concernant la convention médicale, si elle constitue un premier pas dans la bonne direction, elle n'est clairement pas à la hauteur des enjeux de la médecine libérale. Il nous faut préparer sans attendre la médecine de demain, valoriser les actes complexes, redonner de nouvelles responsabilités aux médecins de proximité et non, comme l'a fait le gouvernement depuis 5 ans poser des rustines sur le système.

La CSMF défend le concept de quatre niveaux de tarifs selon la complexité de la consultation et accessibles à tous. Partagez-vous cette idée ?

Je souhaite une réforme en profondeur du mode de rémunération des médecins libéraux. Il nous faut mieux valoriser les actes complexes mais aussi rémunérer le travail des équipes de soins, que le système actuel pénalise. En matière de rémunération, je pose une question simple : veut-on continuer à fonctionner la médecine libérale ? Ce n'est pas mon approche ! Alors plutôt qu'une course en avant vers la forfaitisation administrée, la vraie réforme que j'engagerai consistera à moduler le tarif de la consultation selon sa complexité. On arrive bien à hiérarchiser les actes à la clinique et à l'hôpital, pourquoi n'y arriverait-on pas en ville ?

Certaines spécialités croulent sous le poids des charges, que l'assurance-maladie refuse de prendre en compte. Que ferez-vous pour leur permettre d'y faire face ?

J'investirai financièrement pour donner une place plus forte à la médecine libérale, à travers un ONDAM qui augmentera, mais également à travers une meilleure prise en compte de la complexité des actes médicaux. Pour les spécialités qui font face à des charges lourdes, je souhaite que l'assurance maladie puisse apporter des réponses, dans le cadre des négociations que j'engagerai pour diversifier la rémunération des médecins et mieux valoriser leur engagement. Pour autant, ces discussions s'inscriront dans un cadre économique que nous savons tous très contraints et je ne serai pas de ceux qui promettent la lune, au risque de susciter de lourdes déceptions le lendemain des élections.

Les médecins, dont le service rendu à la population est reconnu par tous, sont moins égaux que les autres en termes de protection sociale. Vous engagez-vous à améliorer leur couverture ?

Je fais du respect des professionnels de santé un point central de la méthode que je propose en matière de santé. Je souhaite en finir avec une politique qui a méconnu la réalité de votre exercice, de vos contraintes. Je souhaite en finir avec les injonctions qui pleuvent depuis les bureaux du Ministère ou des ARS. Je souhaite que le respect à votre égard, que le respect de l'entreprise libérale, soit la marque de mon action. Pour cela, je ferai prévaloir les projets de terrain, ceux portés par les professionnels aux projets pensés depuis les ARS. Respecter les professionnels de santé, c'est aussi prendre soin d'eux. En la matière, le chantier de l'amélioration de la protection sociale des professionnels de santé libéraux n'est pas clos

et je souhaite que des améliorations concrètes soient apportées afin de leur garantir des droits comparables aux autres catégories de la population, notamment en matière de congés maternité ou de congés maladie.

Face aux difficultés actuelles de l'exercice, les médecins libéraux revendiquent un espace de liberté tarifaire. Les soutiendrez-vous dans cette démarche ?

Engageons rapidement les différents chantiers que j'évoquais précédemment : redonnons plus de place à la médecine libérale, replaçons l'hôpital à sa juste place, ouvrons les Groupements Hospitaliers de Territoire à la ville, réformons les études de médecine pour valoriser l'entreprise libérale, modernisons la formation continue des professionnels de santé, soutenons l'exercice des équipes de santé, investissons pour la diffusion des innovations et des nouvelles technologies, reconnaissons davantage la complexité des actes pratiqués en ville. Un tel programme représentera un effort financier très important qui se traduira, et ce sera ma ligne de conduite, par une amélioration de la qualité des soins délivrés à nos concitoyens. Ces différentes mesures, que je suis le seul à porter, redonneront aux médecins libéraux un nouveau cap et de nouvelles perspectives pour croire en l'avenir de leur métier.